



Le référent immobilier

Projet de Lotissement
 Secteur de la Sallerie

PLAN DE VENTE

LOT N° 14

Superficie : 360 m² env.

PLAN PROVISOIRE



Plan général du lotissement - sans échelle

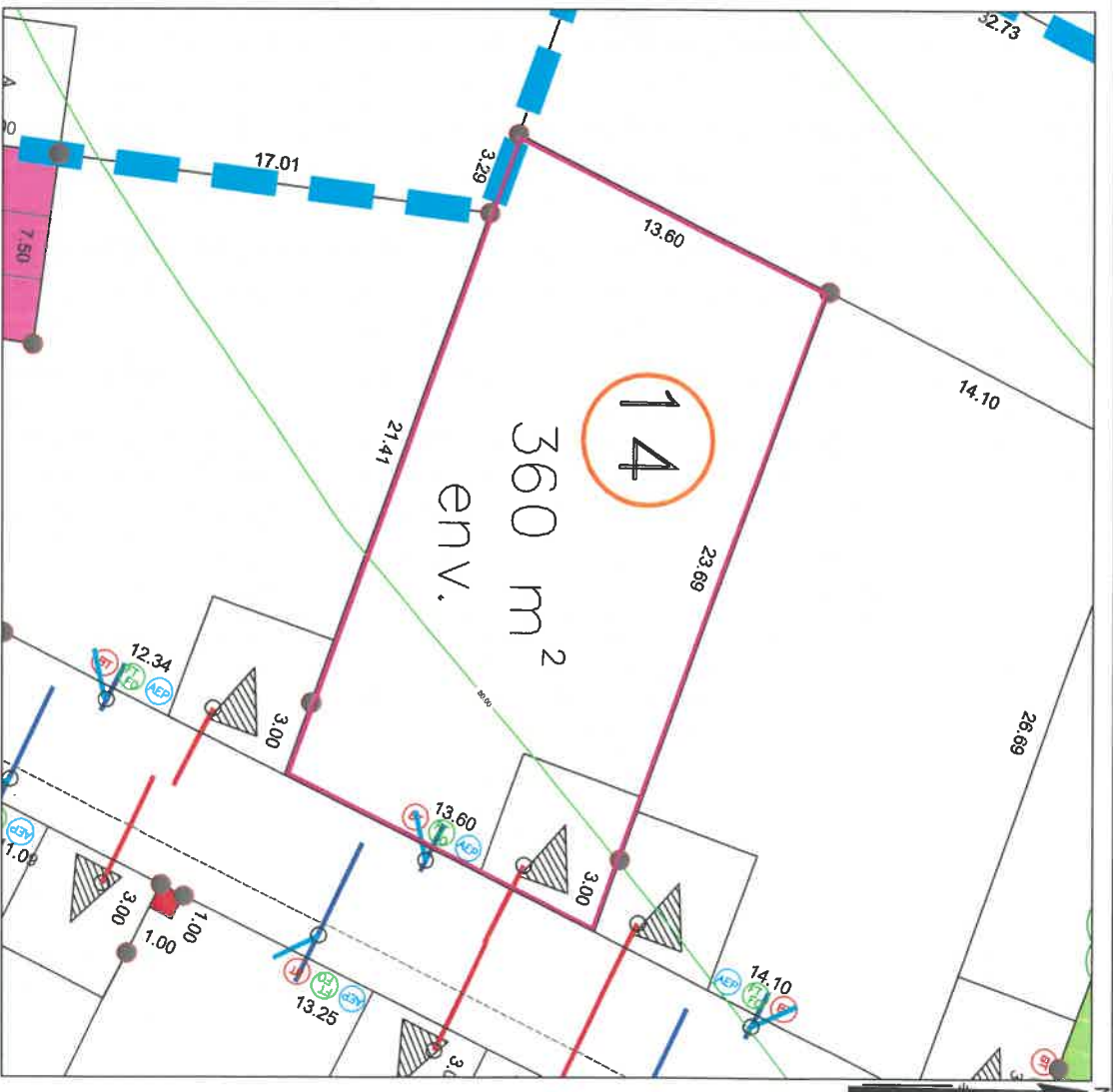
LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

	Périmètre du lotissement		Création de servitude de passage de réseau: EV, ordant
	Limite tranchées de travaux		Zone Non-sédimentant hors travaux de clôture
	Surfaces ossables		Hétérologie plantée en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (3,00m)
	Chaussées		Zone non sédimentant hors travaux de clôture
	Trottoir et aérifuge continu		Cheminement piéton traversant (lit, à la charge de l'acquéreur (partition à l'ère indicatif: largeur 2,00m minimum))
	Places de stationnement dans les espaces communs		Halle aménageable à la charge de l'acquéreur (largeur: 1,00m)
	Espaces verts		Avn de stationnement non classé sur rue Imposé en domaine privé correspond à l'unique espace automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum/6,00m maximum x 6,00m de profondeur minimum
	Placette verte (CSP) traitement de surface à définir avec la Commune (CSP)		Adress projetés (partition se nombre données à l'ère indicatif)
	Rendat laissé en état; liaison automobile envisageable à terme (CSP)		Sens de circulation des véhicules
	Encroche pour implantation candidate, problèmes en dehors du lot (potentiellement être ajustée en phase travaux)		Emplacement projeté pour le transformateur électrique HT/RT (à confirmer par ENEBIS)
	Sente enterrée		Lot pour lesquels le raccordement préalable au réseau d'eau usées peut être contracté (se référer au PPA)
	Demande enterrée largeur 3,50m min, à compléter du pied du meillon (rampe de drainage à créer ou en remplacement du fossé)		Puis d'irrigation de 2m: Imposé à l'acquéreur, avec surverse aérienne vers tranchée drainante
	Meillon planté à créer (sur le lotissement)		Puis d'irrigation de 2m: Imposé à l'acquéreur, avec surverse aérienne vers tranchée drainante
			Puis d'irrigation de 10m: Imposé à l'acquéreur, avec surverse aérienne vers tranchée drainante

Dossé le 30 janvier 2023 par:



Dossier 21112
 Xénaud pic : BL



LEGENDE BORNAGE :
 Borne OGE
 cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE :
 Courbe de niveau
 Avant travaux VRD

Notes:
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : cône métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Position des branchements issus des plans projet (Position approximative donnée à l'ère indicatif)

	Coffres électriques
	Réseau d'approvisionnement en eau potable
	Branchement individuel
	Eaux Usées existant
	Branchement individuel pour récupération des eaux pluviales et surverse puisard
	Branchement individuel pour récupération de drainage des fondations des constructions
	Réseau en solides de la surverse des puisards existants
	Eaux Pluviales existant